

Elections Professionnelles Astek

FO Cadres

Du 4 au 11 février 2015

Comité d'Entreprise : un 2ème tour décisif!

ous avez été **nombreux** à vous exprimer lors du 1^{er} tour des élections professionnelles en faveur de la liste présentée par **FO** au comité d'Entreprise (29,4% tout collège confondu) et avez ainsi contribué à positionner **FO** 1^{er} syndicat représentatif des salariés : nous vous en remercions très sincèrement. Pour que demain soit bien synonyme d'avenir pour vous, vous devez confirmer ce résultat au 2ème tour.

ors du 1^{er} tour, vous avez pu remarquer que **la concurrence était rude pour les postes au Comité d'Entreprise**. Pour ce 2^{ème} tour, qui scellera les membres élus pour les 3 années à venir, cette concurrence l'est encore plus : **pas moins de 83 candidats** pour 17 postes de titulaires et 17 postes de suppléants à attribuer.

Autant dire que votre vote sera déterminant pour chacun d'eux!

La liste « FO » présente des candidats CE et DP dans 5 périmètres régionaux sur 6

ous allez désigner les élus au Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel qui auront la tâche de représenter toute la diversité de notre société. C'est pourquoi les listes «FO» rassemblent des candidats issus des régions Sud-Est (Sophia), Sud-Ouest (Toulouse), lle de France, Rhône-Alpes (Echirolles et Lyon), Grand-Ouest (Rennes et Nantes). Cette large présence régionale est représentative des valeurs de rassemblement que nous souhaitons porter et montre notre capacité à fédérer : aucune autre liste n'a réussi ce pari!

Et fédérer, c'est:

- être plus fort pour faire entendre sa voix face à l'employeur
- être plus riche des diversités de chacun
- **être plus proche** de vous
- œuvrer pour le bien de tous

En votant FO, vous vous assurez d'une représentativité sans clivage.

1 3 février 2015

Un syndicat pour vous défendre efficacement

ujourd'hui, le monde entrepreneurial n'hésite pas à utiliser tous les moyens à sa disposition afin d'arriver à ses fins, parfois au détriment des droits des salariés. Les moyens financiers de nos patrons sont sans commune mesure avec les vôtres et seuls des élus syndiqués disposent de moyens leur permettant de vous défendre équitablement.

En votant pour les listes « FO », vous votez pour des élus :

- qui peuvent s'appuyer sur **leur syndicat** (moyens financiers, juridiques, formations)
- qui bénéficient d'une liberté d'expression et qui n'hésiteront pas à vous informer
- prêts à s'engager pour défendre vos droits
- libres et indépendants de l'employeur

Pour ceux qui hésiteraient à franchir le pas, tentés par un vote pour une liste sans étiquette syndicale ou qui croient simplement qu'un Comité d'Entreprise est là avant tout pour distribuer des cadeaux de Noël et vendre des tickets cinéma, ne vous trompez pas : le premier rôle de vos élus c'est de vous protéger et de surveiller la santé financière de votre société afin de pouvoir agir dans votre intérêt.

Faire respecter vos droits (formation, indemnisation des congés payés, des temps de trajets inhabituels, participation ...) représente un gain bien supérieur aux cadeaux et réductions subventionnés par le Comité d'Entreprise.

Pensez-y au moment de voter!

En cas de problème lors du vote, contactez l'assistance téléphonique du prestataire en charge des élections (08 00 14 10 19) afin qu'il vous fournisse de nouvelles informations d'identification.



Retrouvez <u>sur notre blog</u>, l'ensemble des actions et des communications que nous vous proposons depuis des mois.

Bien cordialement,

Christophe LUIS

Représentant de la section syndicale FO de l'UES Groupe Astek

Blog: foastek.wordpress.com

Email: fo.astek@gmail.com



2 3 février 2015